

# D

DOSSIER  
PAYS

N° 41  
MARS 2018

**CHINE**

Beijing •

CAMPUS  
FRANCE  
[campusfrance.org](http://campusfrance.org)



# Sommaire

## AVANT-PROPOS

3

Son Excellence M. Jean-Maurice Ripert, Ambassadeur de France en République populaire de Chine

## INTRODUCTION

4

Chiffres clés de l'UNESCO et du MESRI

## PARTIE I

7

### Le système d'enseignement supérieur chinois

1. L'enseignement supérieur chinois en chiffres selon le Ministère de l'Éducation
2. L'organisation de l'enseignement supérieur
3. L'enseignement supérieur chinois au cœur de la mobilité internationale
4. Le financement de l'enseignement supérieur chinois

## PARTIE II

11

### L'internationalisation de l'enseignement supérieur chinois

1. La visibilité internationale des établissements chinois
2. La mobilité entrante et sortante
3. La professionnalisation de l'enseignement supérieur chinois
4. La prise en compte des parcours des étudiants
5. Les agences gouvernementales au cœur de l'enseignement supérieur chinois

## PARTIE III

16

### Le dispositif d'attractivité de la France en Chine

1. La mobilité des étudiants chinois vers la France
2. La coopération universitaire franco-chinoise et les partenariats
3. Le rôle des agences intermédiaires
4. L'enseignement du français en Chine
5. L'attractivité de la formation professionnelle française
6. La coopération dans les domaines de la recherche et de l'innovation
7. Les dispositifs de promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche de l'Ambassade de France

# AVANT-PROPOS



La France et la Chine tissent des coopérations dans le domaine universitaire depuis plus d'un siècle. La création par Cai Yuanpei en 1913 de l'Université franco-chinoise de Pékin, puis la fondation de l'Institut franco-chinois de Lyon en 1921 ont permis les premières mobilités de centaines d'étudiants chinois vers la France. Cette période a été un moment fondateur des relations qui unissent nos deux pays.

Depuis, les liens académiques entre nos deux pays se sont multipliés et diversifiés. La coopération éducative et scientifique constitue un axe central de la relation franco-chinoise, chaque année renforcé à l'occasion du dialogue franco-chinois de haut niveau sur les échanges humains. Lors de sa visite d'État en Chine au mois de janvier 2018, le Président de la République en a fait un élément majeur du renforcement du partenariat stratégique global entre la France et la Chine pour les années à venir.

La France accueille plus de 30 000 étudiants chinois qui constituent l'un des premiers contingents d'étudiants internationaux en France. Les universités chinoises accueillent quant à elles 11 000 étudiants français, qui sont les étudiants européens les plus nombreux sur le territoire chinois. Ces étudiants, chinois et français, sont la traduction concrète et vivante du dynamisme des centaines de partenariats universitaires unissant les meilleurs établissements de nos deux pays.

Cet engouement pour la langue et la culture de l'autre s'illustre également au niveau secondaire : aujourd'hui, en France, près de 700 collèges et lycées français proposent un enseignement de chinois et plus de 50 000 élèves y apprennent le mandarin. En Chine, l'enseignement du français est en augmentation constante : 13 000 élèves apprennent le français dans une centaine d'établissements secondaires. En outre, depuis cette année, un programme national de langue française a été adopté par le ministère de l'Éducation chinois et devrait faciliter le passage d'une épreuve de français lors du concours d'entrée à l'université chinoise, le Gaokao. En Chine, plus que jamais, le français est un atout pour l'avenir, comme l'a réaffirmé le Président de la République lors de sa visite d'État en Chine en janvier 2018.

Nous avons développé un certain nombre d'outils permettant de mettre en œuvre les objectifs



**Jean-Maurice Ripert,**  
Ambassadeur de France en République  
populaire de Chine

ambitieux de la politique d'influence française en Chine. Les 14 sections pilotes de langue française, dont les enseignements de mathématiques et de français sont dispensés par des enseignants français, forment des élèves chinois qui, au terme de leur cursus scolaire, disposent d'une maîtrise de la langue française et d'une connaissance approfondie de la culture française. Deux lycées franco-chinois ont été inaugurés depuis 2016 et permettent à de nombreux enfants d'intégrer des sections bilingues innovantes, où les programmes de sciences, d'arts et de sports sont dispensés en français.

Pour ce qui concerne l'enseignement supérieur, les 12 instituts franco-chinois de coopération universitaire, qui constituent la troisième offre de programmes conjoints en Chine, proposent désormais des domaines d'enseignement qui s'étendent des sciences de l'ingénieur aux sciences humaines et sociales, et jouent un rôle de premier plan dans le paysage universitaire chinois. Enfin, pour accroître la mobilité de troisième cycle et rendre plus attractives nos écoles doctorales, les Écoles d'été France Excellence sont organisées chaque année et soutenues par un système de bourse au mérite, qui permettent d'initier à la recherche française les meilleurs étudiants chinois.

Les échanges entre la France et la Chine sont de plus en plus denses, et il s'agit maintenant de s'assurer que les futurs décideurs de la première puissance économique de demain seront francophiles. Les établissements d'enseignement supérieur français doivent répondre à cet enjeu.

# LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ÉTUDIANTS CHINOIS



MÉTHODOLOGIE

Nous présentons en début du « Dossier Chine » les données issues de l'UNESCO et des ministères français de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et de l'Intérieur. Ces données permettent la comparaison avec les autres pays.

Les données issues du Ministère chinois de l'Éducation sont traitées dans les parties suivantes. Selon les sources et les modes de comptage il peut être constaté des différences.



d'étudiants dans l'enseignement supérieur chinois

1/6

Plus d'un étudiant MOBILE sur six dans le monde est chinois en 2015 en progression de +41% depuis 5 ans



8<sup>e</sup> pays de destination des étudiants chinois en 2015



de femmes parmi les étudiants chinois en France

Stagnation des effectifs :

-1,2% d'étudiants chinois en France entre 2010 et 2016

Selon l'UNESCO (données 2015) le nombre d'étudiants chinois dans l'enseignement supérieur en Chine, estimé à 31,1 millions en 2010, est désormais de 43,4 millions en 2015, en progression des effectifs de + 39,6% en 5 ans. Cette croissance des effectifs totaux a pour effet mécanique l'augmentation de la mobilité internationale des étudiants chinois. Ainsi des 43,4 millions d'étudiants en 2015 en Chine, 800 701 étaient en mobilité internationale équivalant à 1,8% du total des étudiants chinois.

En matière d'évolution, le nombre d'étudiants chinois en mobilité a cru fortement (+41%) passant de 569 039 en 2010 à 800 701 en 2015. Dans le même temps, si en 2010 la proportion des étudiants chinois en mobilité sur le total mondial des étudiants en mobilité (2,85 millions) était de 20%, elle n'est plus que de 17,4% en 2015 (sur 4,6 millions d'étudiants mobiles dans le monde).

La Chine a la part de marché de la mobilité étudiante mondiale la plus importante. Elle fait face néanmoins à des pays plus dynamiques sur les 5 dernières années (2010/2015) : l'Arabie Saoudite (5<sup>e</sup> pays en effectifs de mobilité sortante) a cru de 102,9%, le Kazakhstan (7<sup>e</sup>) a cru de 97,4% et le Nigéria (8<sup>e</sup>) de 67,6%.

La France est le 8<sup>e</sup> pays de destination des étudiants chinois en mobilité selon l'UNESCO derrière les États-Unis (36,8% des chinois mobiles), l'Australie, le Royaume-Uni et le Japon (avec 10 à 12% chacun du total), suivi du Canada (5,2%) en nette hausse, de la Corée du sud (4,3%) qui stagne. La France a accueilli 25 388 étudiants chinois en 2015 contre 24 716 en 2010, en progression de 2,72%. Il s'agit d'une progression faible des effectifs et une évolution de la part de marché de la France (3,2% en 2015) en recul depuis plusieurs années. Elle était de 4,3% en 2010.

Selon le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), 28 760 étudiants chinois se sont inscrits pour des formations diplômantes en France en 2016/2017 contre 29 122 en 2010 (soit -1,2% sur 6 ans, 2016/2010).

Les étudiants chinois sont en majorité des femmes (58,3%) et ils étudient pour 56,2% d'entre eux à l'université, 19,1% en écoles de commerce, gestion et vente et 13,4% en écoles d'ingénieur et 11,3% dans les autres écoles (Grandes écoles, écoles d'ingénieurs, d'art, écoles spécialisées).

Si l'effectif total d'étudiants chinois en France régresse de -1,2% en 6 ans, la baisse des effectifs se fait essentiellement sentir à l'université (-18% entre 2012 et 2016). Ainsi la baisse des effectifs d'étudiants chinois inscrits à l'université en France serait compensée partiellement par une croissance récente de la fréquentation des autres types d'établissements français d'enseignement supérieur et notamment des écoles de commerce, gestion et vente qui ont enregistré par exemple entre 2015 et 2016 une progression de 17,5% de leurs effectifs (4 676 chinois en 2015 pour 5 494 en 2016).

La répartition par niveau de diplôme en 2016 à l'université est de 49% en niveau Licence, 39% en Master et 12% en Doctorat. La baisse des effectifs d'étudiants chinois à l'université en France est variable selon les niveaux. Elle est de -1% seulement au niveau doctorat contre plus de -20% pour les niveaux Licence et Master.

Pour ce qui concerne les disciplines étudiées à l'université, les étudiants chinois se répartissent de façon assez équilibrée avec trois filières principales : Lettres/SHS/Langues (39%), Sciences/Staps (32%), et Économie AES (25%).

## Mobilité internationale (UNESCO)<sup>(1)</sup>

Population étudiante	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Étudiants en Chine	31 046 735	31 308 378	32 585 961	34 091 290	41 924 198	43 367 394
dont en mobilité internationale	569 039	653 658	698 395	714 449	754 312	800 701
Soit en % des étudiants chinois	1,8 %	2,1 %	2,1 %	2,1 %	1,8 %	1,8 %

### Top 10 des pays d'accueil des étudiants chinois

Pays d'accueil	2010	2015	% du total 2015	Évolution 2010-2015
1 États-Unis	126 498	291 063	36,4 %	+ 130 %
2 Australie	87 588	97 387	12,2 %	+ 11 %
3 Royaume-Uni	55 496	86 204*	10,8 %	+ 55 %
4 Japon	86 553	85 226*	10,6 %	- 2 %
5 Canada	26 298	42 011**	5,2 %	+ 60 %
6 Corée du Sud	45 757	34 513	4,3 %	- 25 %
7 Chine, Hong Kong	9 405	25 801*	3,2 %	+ 174 %
8 France	24 716	25 388*	3,2 %	+ 3 %
9 Allemagne	20 850	23 616	2,9 %	+ 13 %
10 Nouvelle Zélande	9 061	15 009	1,9 %	+ 66 %
<b>TOTAL</b>	<b>569 039</b>	<b>800 701</b>	<b>100 %</b>	<b>+ 41 %</b>

### Top 10 des pays d'origine des étudiants internationaux en Chine

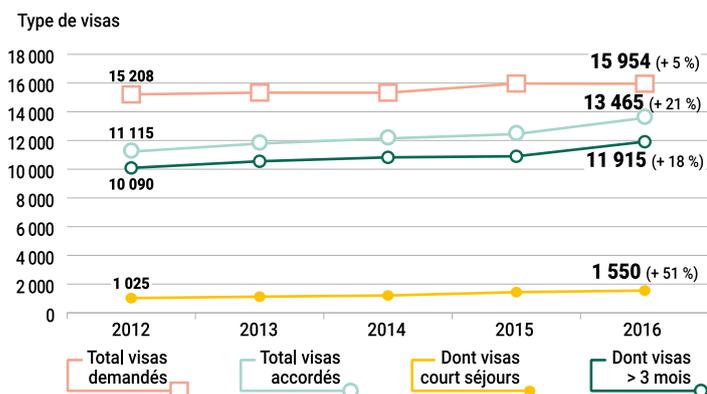
Pays d'origine	2010	2015	% du total 2015	Évolution 2010-2015
Informations non disponibles				

\*2014 \*\*2013 L'évolution est calculée jusqu'à la dernière année connue.

## Mobilité vers la France (MESRI)<sup>(2)</sup>

**En 2016-2017, la France a accueilli 28 760 étudiants chinois.** 16 166 (56,2 %) étaient inscrits à l'université, 5 494 (19,1 %) en écoles de commerce, gestion et vente, 7 100 (24,7 %) dans les autres écoles (Grandes écoles, écoles d'ingénieurs, d'art, spécialisées...)

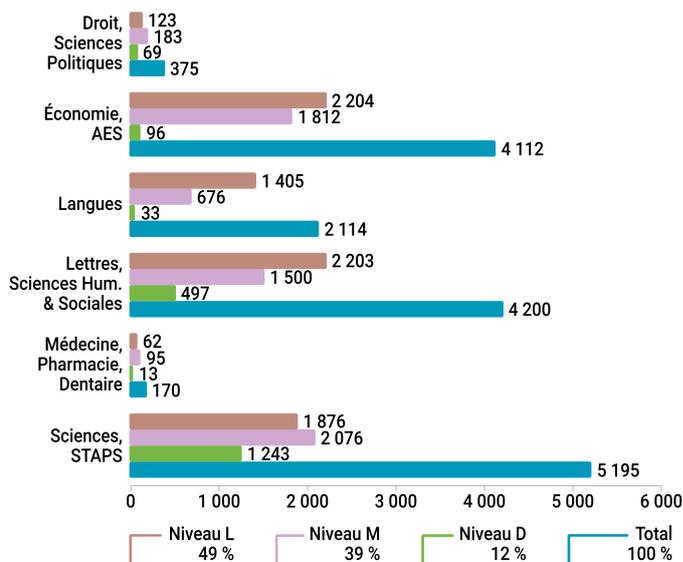
### Évolution du nombre de visas pour études demandés et délivrés entre 2012 et 2016<sup>(3)</sup>



### Évolution des effectifs par niveau dans les universités françaises depuis 2012<sup>(2)</sup>

	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution 2012-2016
Niveau L	9 935	8 979	8 484	7 834	7 873	- 21 %
Niveau M	7 930	7 890	7 491	6 860	6 342	- 20 %
Niveau D	1 964	1 970	1 959	1 935	1 951	- 1 %
<b>Total</b>	<b>19 829</b>	<b>18 839</b>	<b>17 934</b>	<b>16 629</b>	<b>16 166</b>	<b>- 18 %</b>

### Répartition par discipline et niveau dans les universités françaises en 2016-2017<sup>(2)</sup>

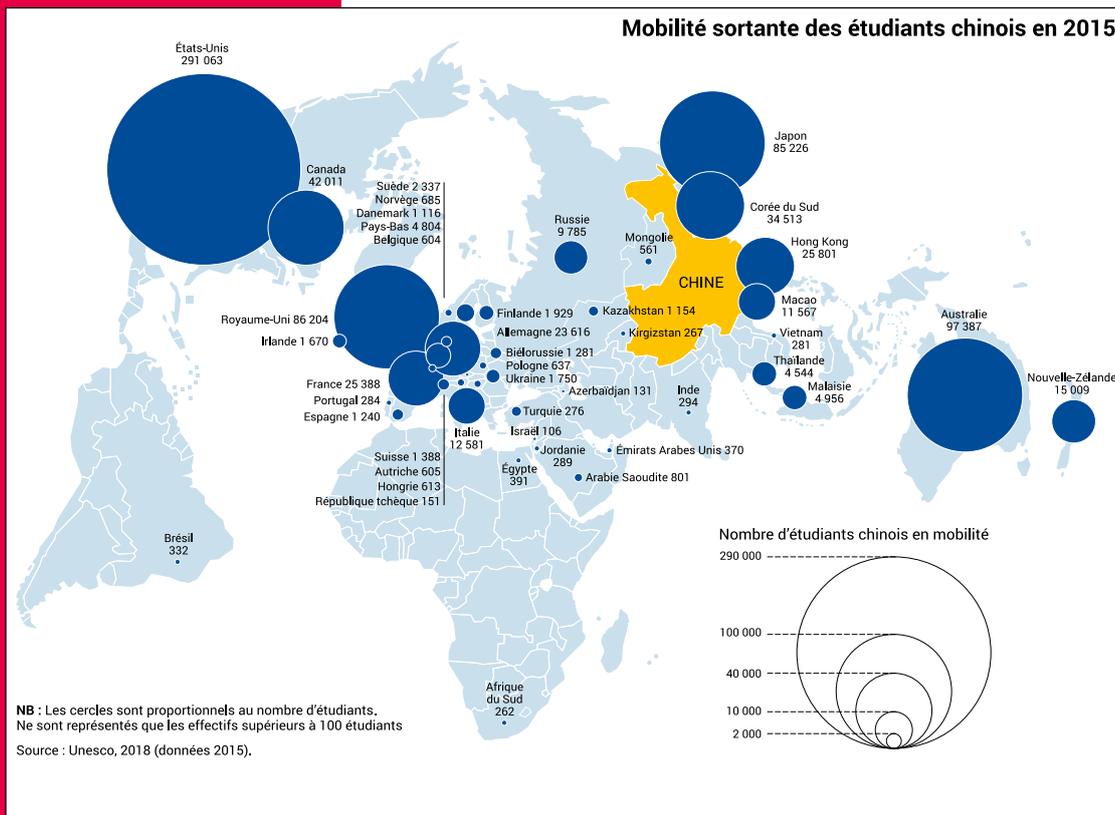


Sources :

(1) UNESCO (2) Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI-DGESIP-DGRI-SCSES/SIES) (3) Ministère de l'Intérieur. ND : non disponible

Décembre 2017

# Informations clés



## DONNÉES GÉNÉRALES

- ▶ Nom officiel : République populaire de Chine
- ▶ Président : Xi Jinping (depuis le 26 mai 2014)
- ▶ Premier Ministre : Li Keqiang
- ▶ Superficie : 9 596 961 km<sup>2</sup>
- ▶ Capitale : Beijing (Pékin)
- ▶ Langue officielle : Chinois mandarin

## DONNÉES ÉCONOMIQUES

- ▶ Monnaie : Yuan ou renminbi
- ▶ PIB (en USD courants) : 11,199 billions (2016, Banque Mondiale)
- ▶ Taux de croissance PIB : 6,1 % (2016, Banque mondiale)
- ▶ Inflation : 1,22% (2016, Banque mondiale)
- ▶ Population active : 785, 4 millions dont 43,6% de femmes (2017, Banque mondiale)

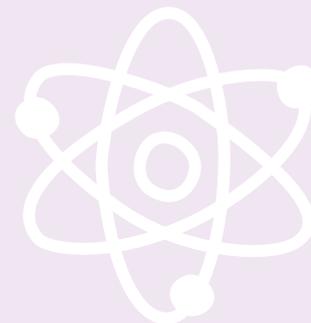
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

- ▶ Population : 1,379 milliard (2016 – Banque Mondiale)
- ▶ Ville la plus peuplée : Shanghai
- ▶ Densité : 141 habitants/km<sup>2</sup> (2016, Banque mondiale)

## ÉDUCATION ET RECHERCHE

- ▶ Nombre d'étudiants : 43,4 millions (2015, UNESCO)
- ▶ Étudiants en mobilité internationale : 800 701 (2015, UNESCO)

# LE SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CHINOIS



## 1. L'enseignement supérieur chinois en chiffres selon le Ministère de l'Éducation

En 2016, près de **80%** des étudiants chinois sont revenus en Chine après avoir obtenu un diplôme à l'étranger<sup>3</sup>

Selon le Ministère de l'Éducation et les sources statistiques officielles chinoises, avec 37 millions d'étudiants<sup>1</sup>, la Chine concentre la masse étudiante la plus importante au monde en augmentation constante. Depuis 2000, les inscriptions dans

L'attractivité de la France en Chine repose sur trois grands facteurs. Les frais de scolarité sont peu élevés. L'art de vivre et la culture attirent. Enfin la professionnalisation des enseignements qui inclut de la pratique, garantit une meilleure insertion professionnelle (stage, licence et master pro, IUT). Il est aujourd'hui important de proposer aux étudiants chinois les formations les plus adaptées à leurs intérêts et ambitions.

l'enseignement supérieur ont été multipliées par 5 (7 millions d'étudiants en 2000), et ces dernières années, la croissance des inscriptions oscille entre 1,5 et 3% par an.

La mobilité étudiante chinoise, secondaire inclus, affiche une croissance annuelle moyenne de plus de 20% depuis 2000, avec un flux annuel de 544 000 étudiants en 2017<sup>2</sup>. Parmi ces 544 000 étudiants chinois, la part d'entre eux en mobilité dans le secondaire est de plus de plus importante, et représente aujourd'hui environ 30% de ces départs.

Les perspectives de carrière, les salaires et l'absence de restrictions d'immigration en Chine incitent de plus en plus d'étudiants chinois à rentrer en Chine après leur diplomation à l'étranger : alors qu'ils étaient un peu plus de 30% à retourner en Chine en 2006<sup>4</sup>, ils sont près de 80% en 2016.

Depuis le début des années 2000, l'un des principaux attraits des études à l'étranger pour les étudiants et leurs familles est la perspective de profiter d'une insertion facilitée sur le marché du travail et de meilleures perspectives professionnelles dans un contexte où le chômage des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur chinois ne faiblit pas (30% depuis 13 années consécutives pour les diplômés de licence)<sup>5</sup>. Toutefois, le retour des Haigui n'est plus aussi facile qu'auparavant et la presse se fait régulièrement l'écho du décalage entre les aspirations professionnelles et salariales des Haigui<sup>6</sup> et la réalité.

### LES GRANDS CHIFFRES :

**Nombre d'établissements d'enseignement supérieur :** 4 486<sup>7</sup>

**Nombre d'étudiants :** 36,99 millions

- en 1<sup>er</sup> cycle présentiel  
et hors formation continue : 26 958 433

- en 2<sup>e</sup> cycle présentiel  
et hors formation continue : 1 639 024

- en 3<sup>e</sup> cycle présentiel  
et hors formation continue : 342 027

- en formation continue  
de niveau 1<sup>er</sup> cycle : 5 803 843

**Frais de scolarité moyens à l'université :** 450 euros

**Nombre d'élèves dans l'enseignement secondaire :** 83,83 millions

- lycéens : 40,38 millions

- collégiens : 43,46 millions

**Part du PIB consacré à l'éducation :** 4,22%  
soit 3 139 milliards de RMB<sup>8</sup>

1- Communiqué officiel sur les statistiques nationales du développement dans le domaine éducatif 2016, ministère de l'Éducation, 2016 年全国教育事业发展统计公报  
[http://www.moe.edu.cn/jyb\\_sjzl/sjzl\\_fztjgb/201707/t20170710\\_309042.html](http://www.moe.edu.cn/jyb_sjzl/sjzl_fztjgb/201707/t20170710_309042.html)

2- Ibid.

3- Communiqué de presse du gouvernement chinois sur les retours en Chine des étudiants 2016  
[http://www.gov.cn/xinwen/2017-04/12/content\\_5185002.htm](http://www.gov.cn/xinwen/2017-04/12/content_5185002.htm)

4- Communiqué de presse du gouvernement chinois sur la mobilité sortante 2006  
[http://www.moe.gov.cn/srcsite/A20/moe\\_851/200702/t20070214\\_78191.html](http://www.moe.gov.cn/srcsite/A20/moe_851/200702/t20070214_78191.html)

5- En 2017, 7,9 millions de jeunes diplômés ont intégré le marché de l'emploi, soit près de 400 000 de plus qu'en 2016.

6- Étudiant chinois qui retourne en Chine après avoir effectué une mobilité à l'international

7- Chinese Statistical Yearbook 2016, <http://www.stats.gov.cn/tjsj/ndsj/2016/indexeh.htm>

8- Budget relatif à l'éducation 2016, ministère de l'Éducation, 全国教育经费执行情况统计公告  
[http://www.moe.gov.cn/srcsite/A05/s3040/201710/t20171025\\_317429.html](http://www.moe.gov.cn/srcsite/A05/s3040/201710/t20171025_317429.html)

## Croissance de la mobilité internationale étudiante chinoise

Années	2000	2005	2010	2015	2016	Évolution 2000/2016
Nb d'étudiants chinois en mobilité (en milliers)	39	118	284	523	544	X 14

Source : Livre bleu sur la mobilité étudiante entrante et sortante 2017, Center for China and Globalization 中国留学发展报告, 中国和全球化智库 CCG

## 2. L'organisation de l'enseignement supérieur

### L'organisation des études

Les 37 millions d'étudiants chinois se répartissent principalement en 3 catégories. Ils sont 27 millions en premier cycle, 2 millions en deuxième et troisième cycle et 6 millions en formation continue de niveau 1<sup>er</sup> cycle. Depuis le début des années 2000 le nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur n'a cessé de croître suite aux politiques gouvernementales puisqu'il est 5 fois supérieur à son niveau de 2000 (7 millions). À noter que dans le même temps la mobilité internationale des étudiants chinois a été multipliée par 14.

#### Les cycles :

- le premier cycle qui recouvre les formations courtes et professionnalisantes en deux ou trois ans (Dazhuan) et les formations générales de licence en quatre ou cinq ans (Benke) ;
- le deuxième cycle qui regroupe les formations de master en deux ou trois ans (Shuoshi) auxquelles les étudiants accèdent par voie de concours ;
- le troisième cycle, c'est-à-dire le doctorat (Boshi), également accessible par concours à l'issue du master.

### ■ Les différents types d'universités chinoises

Les 4 500 universités chinoises se répartissent en 3 catégories : les établissements yiben (ou de 1<sup>er</sup> catégorie), les établissements erben (ou de 2<sup>e</sup> catégorie) et les établissements sanben (ou de 3<sup>e</sup> catégorie).

Les étudiants peuvent postuler dans ces établissements en fonction de leurs résultats au Gaokao (concours d'entrée à l'université). Les universités yiben exigent un score au Gaokao plus élevé que les universités erben, qui exigent elles-mêmes un score plus élevé que les universités sanben. De manière générale, les universités yiben sont sous la tutelle des ministères ou des provinces. Les universités erben et sanben sont sous la tutelle des municipalités ou sont des établissements privés. Depuis 2016, dans les provinces de Shandong, Zhejiang, Fujian, Hubei, Hebei, Guangxi, Sichuan, Jiangxi, Liaoning, et à Tianjin, la catégorie sanben n'existe plus, et devrait disparaître progressivement dans les autres provinces.

	Total	Établissement sous tutelle centrale ou ministérielle	Établissement sous tutelle locale	Établissement sous tutelle non gouvernementale
Établissements réguliers dont :	3 389	404	2 238	747
Établissements de 1 <sup>er</sup> cycle	1 237	113	700	424
Établissements de 1 <sup>er</sup> cycle professionnels	1 359	5	1 037	317
Établissements de 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle	793	286	501	6
Établissements pour adulte	284	13	270	1
Établissements non gouvernementaux	813	0	0	813

Source : 高等教育学校(机构)数  
[http://www.moe.gov.cn/s78/A03/moe\\_560/jytjsj\\_2016/2016\\_qq/201708/t20170822\\_311604.html](http://www.moe.gov.cn/s78/A03/moe_560/jytjsj_2016/2016_qq/201708/t20170822_311604.html)

1- Ces établissements ne sont pas autorisés à délivrer des diplômes nationaux

### 3. L'enseignement supérieur chinois au cœur de la mobilité internationale

Depuis le début des années 2000, la Chine occupe un rôle de plus en plus central dans la mobilité internationale entrante et sortante.

#### La mobilité entrante :

En 2016, le MoE recense 442 773 étudiants étrangers sur le sol chinois, dont les contingents les plus importants sont : Coréens (70 500), États-Uniens (23 800), Thaïlandais (23 000), Indiens (18 700) et Pakistanais (18 600). Les Français occupent la 11<sup>e</sup> place avec 10 500 étudiants, mais constituent le premier contingent des pays européens en Chine.

Selon cette source, la mobilité étudiante en provenance des pays africains est celle qui bénéficie de la croissance la plus importante. Depuis 2003, le taux de croissance annuel moyen de la mobilité étudiante africaine en Chine est de plus de 35%, puisque les étudiants africains, moins de 2 000 en 2003, sont désormais plus de 60 000 en mobilité en Chine (2016).

Les 442 773 étudiants internationaux ont été accueillis en Chine dans 829 universités, instituts de recherche et institutions éducatives (tous niveaux confondus). Cette mobilité est en augmentation de 11.35% par rapport à 2015.

#### Les formations poursuivies par les étudiants internationaux en Chine

Niveau d'études	Effectifs des étudiants internationaux	Proportion en %
Doctorat	18 051	8%
Master	45 816	21%
Licence (zhuanke / benke)	146 099	69%
Total études diplômante	209 966	47%
Études non diplômantes	232 807	52%
Total étudiants internationaux	442 773	100%

Source : Livre bleu sur la mobilité étudiante entrante et sortante 2017, Center for China and Globalization 中国留学发展报告, 中国和全球化智库 CCG

#### La mobilité sortante :

La mobilité des jeunes Chinois à l'étranger a connu une véritable explosion selon les données : moins de 39 000 en mobilité internationale en 1999, ils sont plus de 1,36 million en stock à l'étranger pour un flux annuel de 544 000 en 2016. Sur ces 544 000 mobilités annuelles de niveau secondaire et supérieur, 46 000 ont bénéficié d'un financement public<sup>2</sup>.

Les pays dont le stock d'étudiants chinois est le plus important sont sans surprise les pays anglo-saxons<sup>3</sup> : USA (350 734 étudiants), Canada (132 345), Australie (114 006), Royaume-Uni (97 850), et les pays asiatiques : Corée (99 100) et Japon (75 262). La France est le 8<sup>e</sup> pays d'accueil des étudiants chinois, avec un flux de 11 000 étudiants annuels et un stock de 37 000 étudiants (chiffres 2017).

#### CLASSEMENT DES PRINCIPAUX FACTEURS INFLUANT SUR LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE CHINOISE<sup>4</sup> :

Réputation de l'établissement : 61%  
 Taux d'acceptation : 48%  
 Pays/ville de l'école : 40%  
 Salaire à la sortie : 39%  
 Frais de scolarité : 24%  
 Possibilité d'avoir une aide financière ou une bourse : 20%  
 Accès à la recherche : 19%  
 Recommandation des proches : 19%  
 Recommandation des alumni : 19%  
 Commentaires sur internet : 6%  
 Recommandation des agences éducatives : 6%  
 Autres : 2%

1- Les chiffres de la mobilité entrante 2016, ministère de l'Éducation, [http://www.moe.edu.cn/jyb\\_xwfb/xw\\_fbh/moe\\_2069/xwfbh\\_2017n/xwfb\\_170301/170301\\_sjtj/201703/t20170301\\_297677.html](http://www.moe.edu.cn/jyb_xwfb/xw_fbh/moe_2069/xwfbh_2017n/xwfb_170301/170301_sjtj/201703/t20170301_297677.html)

2- Livre bleu sur la mobilité étudiante entrante et sortante 2017, Center for China and Globalization 中国留学发展报告, 中国和全球化智库 CCG

3- Institute of International Education – Project Atlas 2017, UNESCO, <https://www.iie.org/Research-and-Insights/Project-Atlas/Tools/Current-Infographics>

4- Livre bleu, ibid.

## 4. Le financement de l'enseignement supérieur chinois

Après avoir été réduit à 4,16% puis 4,1% du PIB en 2013 et 2014, **le budget de l'éducation** se stabilise actuellement autour de **4,2 % du PIB** (4,26% en 2015 et 4,22% en 2016). Le rôle grandissant que jouent les acteurs non publics dans l'offre d'enseignement supérieur compense la relative faiblesse de l'investissement public dans l'éducation.

En comparaison la moyenne des pays de l'OCDE se situe à 5,9 %, **la France investissant quant à elle entre 6 et 7% de son PIB par an dans l'éducation au sens large.**

La loi sur la promotion de l'éducation privée, modifiée en septembre 2017, accroît encore les possibilités d'intervention des groupes d'investissement dans l'ensemble du système éducatif chinois.

Pour la première fois, l'État reconnaît la légitimité du profit dans les offres éducatives pour les publics de moins de 6 ans ou de plus de 15 ans (donc hors obligation scolaire). L'apport de fonds privés ou semi-publics ne peut que s'accroître dans un contexte réglementaire inédit et les conséquences de cet appel d'air, sont difficiles à cerner.

### *Des disparités géographiques importantes*

Il existe des écarts importants en **capacité d'enseignement et qualité d'infrastructures** entre les établissements des provinces côtières riches et les établissements des provinces et des régions éloignées de la côte. Les **frais de scolarité** sont encadrés par les autorités centrales ou provinciales, mais peuvent varier en fonction de l'établissement, du programme et de la ville. Si les frais de scolarité peuvent atteindre dans certaines spécialités 5 000 euros, le montant annuel moyen se situe plutôt autour de 450 euros.

Hormis les frais de scolarité les universités chinoises mobilisent d'autres sources de financement. Pendant de nombreuses années, les financements publics constituaient la majeure partie des budgets des universités chinoises. Toutefois, les participations d'entreprises supplantent petit à petit les subventions d'État. On assiste ainsi à une privatisation progressive de l'enseignement au sein des établissements publics, dans lesquels une ou plusieurs filières (ou instituts) sont gérés de manière privée ou quasi privée.



# L'INTERNATIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CHINOIS



## Les grandes tendances de l'enseignement supérieur chinois

Dès le début des années 1990, les pouvoirs publics se sont peu à peu **désengagés de la gestion des établissements d'enseignement supérieur chinois**, en renonçant à exercer un contrôle direct sur leurs activités et leur gouvernance et en leur octroyant le statut de personne morale. Les pouvoirs publics

se chargent désormais de faire évoluer le système éducatif chinois afin de l'adapter aux impératifs sociaux et économiques du pays, au moyen de **grands programmes** qui s'articulent autour de 4 grandes orientations<sup>1</sup> : le renforcement de la visibilité internationale des établissements chinois, le renforcement des mobilités entrante et sortante, la professionnalisation de l'enseignement supérieur et la prise en compte du parcours des étudiants.

## 1. La visibilité internationale des établissements chinois

Afin d'accélérer leur autonomisation et de donner une dimension internationale aux établissements chinois, le ministère de l'Éducation a lancé **deux grands programmes** durant les années 1990<sup>2</sup> : les programmes 211 et 985. Par ce biais, plus de 150 universités chinoises ont bénéficié de fonds supplémentaires pour construire des **centres de recherche**, améliorer leurs **infrastructures**, accueillir des conférences internationales et **attirer des professeurs** et chercheurs de renommée internationale.

En complément de ces deux programmes et dans l'objectif de développer la recherche et d'attirer des professeurs et chercheurs de renommée internationale, les programmes 111 et 2011 ont été mis en œuvre pour favoriser l'émergence de centres d'innovation au sein des universités, capables de mener des projets de recherche scientifiques d'impact mondial ou dans des domaines stratégiques pour lesquels la Chine a des besoins urgents.

Le programme de « *développement d'universités et de disciplines de premier rang mondial* » (dit *Shuang yi liu*) mis en œuvre en 2016 est la dernière initiative majeure du gouvernement chinois visant à accélérer le développement d'universités et de spécialités de rang mondial. En remplaçant les programmes 211 et 985, cette initiative affiche aussi l'ambition de continuer à mettre les universités au service du développement économique, de soutenir la politique du gouvernement en matière d'innovation, et de développer des spécificités chinoises.

Les établissements du Centre et de l'Ouest de la Chine bénéficient en outre d'initiatives issues de la stratégie globale « Route de la Soie », dont l'objectif est de créer des établissements de haut niveau et spécialisés dans ces régions et d'améliorer le niveau académique du personnel enseignant.



Université de Renmin

1- Pour une analyse détaillée des grandes réformes de l'enseignement supérieur chinois, cf. Fiche Curie 2017 sur le site de l'ambassade de France en Chine [https://cn.ambafrance.org/IMG/pdf/fiche\\_curie\\_2017\\_l\\_enseignement\\_superieur\\_chinois.pdf](https://cn.ambafrance.org/IMG/pdf/fiche_curie_2017_l_enseignement_superieur_chinois.pdf)

2- Le programme 211 a été mis en place en novembre 1995 et regroupe 112 universités. Le programme 985 a été annoncé en mai 1998 et regroupe 39 universités. Ils prévoyaient des fonds supplémentaires pour les universités sélectionnées et ont conduit notamment à de nombreux regroupements d'établissements et à la définition de disciplines clés, avec pour objectif de faire émerger des universités chinoises de rang mondial.

## LISTE DES 42 ÉTABLISSEMENTS RETENUS SUR LA LISTE DES UNIVERSITÉS DE 1<sup>ER</sup> RANG MONDIAL

### Série A

#### Universités d'envergure mondiale

- 1- Université de Pékin (985+211)
- 2- Université Renmin de Chine (985+211)
- 3- Université Tsinghua (985+211)
- 4- Université d'aéronautique et d'astronautique de Pékin (985+211)
- 5- Institut de technologie de Pékin (985+211)
- 6- Université d'agriculture de Chine (985+211)
- 7- Université normale de Pékin (985+211)
- 8- Université centrale des minorités de Chine (985+211)
- 9- Université Nankai (985+211)
- 10- Université de Tianjin (985+211)
- 11- Université de Technologie de Dalian (985+211)
- 12- Université du Jilin (985+211)
- 13- Institut de technologie de Harbin (985+211)
- 14- Université Fudan (985+211)
- 15- Université Tongji (985+211)
- 16- Université Jiaotong de Shanghai (985+211)
- 17- Université normale de la Chine de l'Est (985+211)
- 18- Université de Nankin (985+211)
- 19- Université du Sud-Est (985+211)
- 20- Université du Zhejiang (985+211)
- 21- Université de sciences et technologies de Chine (985+211)
- 22- Université de Xiamen (985+211)

- 23- Université du Shandong (985+211)
- 24- Université océanique de Chine (985+211)
- 25- Université de Wuhan (985+211)
- 26- Université des sciences et technologies du centre de la Chine (985+211)
- 27- Université du centre Sud (985+211)
- 28- Université Sun Yat Sen (985+211)
- 29- Université de technologie de la Chine du Sud (985+211)
- 30- Université du Sichuan (985+211)
- 31- Université de Chongqing (985+211)
- 32- Universités des sciences et technologies de l'électronique (985+211)
- 33- Université Jiaotong de Xi'an (985+211)
- 34- Université polytechnique du Nord-Ouest (985+211)
- 35- Université de Lanzhou (985+211)
- 36- Université des sciences et technologies de la défense nationale (985+211)

### Série B

#### Universités en voie d'être d'envergure mondiale

- 1- Université du Nord-Est (985+211)
- 2- Université de Zhengzhou (211)
- 3- Université du Hunan (985+211)
- 4- Université du Yunnan (211)
- 5- Université d'agriculture et de foresterie du Nord-Ouest (985+211)
- 6- Université du Xinjiang (211)

## 2. La mobilité entrante et sortante

L'émergence d'établissements chinois de haut niveau sur la scène internationale est associée à la volonté de renforcer l'attractivité des établissements chinois. Avec le **Plan national 2010-2020 et le Plan d'action 2015-2017**, l'enseignement supérieur chinois s'internationalise à travers une mobilité accrue d'étudiants et le développement de la recherche en lien avec le monde de l'entreprise. Les établissements chinois multiplient les initiatives pour améliorer les conditions d'échanges

par la reconnaissance de transferts de crédits, de doubles diplômes et l'attribution de bourses d'études, notamment pour les étudiants inscrits dans des cursus prioritaires pour le développement du pays. Pour améliorer l'attractivité des établissements chinois, l'accueil d'étudiants étrangers est largement encouragé et les formations dispensées en anglais se multiplient dans tous les domaines.

### Nombre de bourses accordées par le gouvernement chinois aux étudiants internationaux

2007	2009	2011	2013	2015	2016	Évolution 2007-2016
10 515	18 245	25 687	33 322	40 600	49 022	+466 %

### 3. La professionnalisation de l'enseignement supérieur chinois

Pour mieux répondre aux attentes des entreprises et réduire le taux de chômage des nouveaux diplômés (30% depuis 13 années consécutives), les pouvoirs publics insistent sur la nécessité de professionnaliser les formations et de moderniser la formation professionnelle<sup>1</sup>. La coopération internationale est un moyen de répondre à ces objectifs : les formations d'ingénieurs et de commerce françaises sont à ce titre particulièrement appréciées par les établissements et les étudiants chinois. De la même manière, pour la

formation professionnelle, la formation de formateurs assurée par des établissements étrangers est une étape essentielle pour pallier le faible niveau de professionnalisation et de maîtrise technique des jeunes apprentis<sup>2</sup>. La quatrième session du Dialogue de haut niveau sur les échanges humains a permis d'amorcer une coopération franco-chinoise prometteuse dans ce domaine et plusieurs instituts franco-chinois de formation professionnelle sont en cours de création.

### 4. La prise en compte du parcours des étudiants

En Chine, le score obtenu au *Gaokao* détermine l'université et la spécialité de licence des étudiants chinois. De nombreux étudiants se retrouvent ainsi chaque année dans des spécialités non choisies et qu'ils ne pourront changer qu'au moment de leur entrée en master. En conséquence, beaucoup d'étudiants envisagent la mobilité internationale comme une opportunité pour étudier la spécialité de leur choix. Pour faire évoluer ce système contraignant, depuis 2017 dans certaines provinces, les vœux des étudiants

sont formulés par spécialité et non par établissement. Ainsi, progressivement, chaque département ou groupement de départements d'un établissement fixera son propre score de *Gaokao* à atteindre. Cela devrait se traduire par de vastes disparités dans les scores à atteindre pour entrer dans différentes spécialités d'un même établissement, et donc *in fine* diminuer l'importance des classements universitaires dans le choix d'affectation des étudiants.

### 5. Les agences gouvernementales au cœur de l'enseignement supérieur chinois

**525** Instituts Confucius et **1 113** classes Confucius étaient ouverts en 2017 dans 146 pays

#### Le Hanban

Le Bureau de promotion internationale de la langue chinoise et siège national des Instituts Confucius (*Hanban*) relève directement du ministère chinois de l'Éducation. Il élabore des politiques et des programmes de développement pour la promotion

internationale de la langue chinoise. Il soutient l'enseignement du chinois, élabore des normes d'enseignement du chinois dans le monde et organise la rédaction et la promotion des manuels de chinois. En 2004, sur la base d'expériences de promotion de la langue chinoise en Grande-Bretagne, en France, en Allemagne et en Espagne, la Chine a créé un organisme appelé « Institut Confucius » à but non lucratif pour enseigner le chinois et présenter la culture chinoise à l'étranger. Il a pour missions de former des enseignants de chinois, d'organiser des examens de chinois et de délivrer des certificats pour les enseignants de chinois. Il apporte son expertise en matière de pédagogie et de culture sur l'économie et la société chinoises. Il organise des recherches sur

la Chine moderne. En 2017, 525 Instituts Confucius et 1 113 classes Confucius étaient ouverts dans 146 pays. L'objectif du *Hanban* d'avoir 500 Instituts Confucius et 1 000 classes Confucius dans le monde d'ici 2020 est donc atteint dès 2017.

#### Le China Scholarship Council (CSC)

Le CSC, créé en 1996, est une institution sans but lucratif affiliée au ministère chinois de l'Éducation dont l'objectif est d'encourager la formation des étudiants à l'étranger. Son secrétaire général est M. Sheng Jianxue. Le CSC est responsable de la sélection des étudiants, de l'attribution des bourses (via la commission nationale chinoise des bourses) aux étudiants chinois qui se rendent à l'étranger et aux étudiants internationaux qui viennent étudier en Chine, de l'organisation et du suivi de leurs séjours.

Le CSC gère aussi les bourses du *Hanban* qui s'adressent aux étudiants étrangers venant en Chine exclusivement pour apprendre la langue et la culture chinoise (30 000 bourses attribuées depuis la création en 2009), ainsi que les programmes de bourses financés au niveau des provinces et municipalités et par des institutions chinoises.



1- 13<sup>e</sup> Plan quinquennal 2016-2020, 国家中长期教育改革和发展规划纲要 [http://www.gov.cn/jrzq/2010-07/29/content\\_1667143.htm](http://www.gov.cn/jrzq/2010-07/29/content_1667143.htm)

2- Déclaration de Xi Jinping lors du 19<sup>e</sup> Congrès de PCC en octobre 2017

Les programmes de bourses, proposés en appui à la mobilité des étudiants constituent un instrument d'action de la stratégie d'attractivité de la Chine.



7 programmes de bourses



277 universités et établissements sélectionnés pour accueillir les étudiants étrangers



50 000 bourses de mobilité entrante pour les étrangers attribuées en 2016



30 000 bourses de mobilité sortante (de la licence au post Doctorat) pour les chinois attribuées en 2016

### Calendrier des bourses doctorales de mobilité sortante du CSC

Type de programme/ statut	Période de dépôt des dossiers	Période de publication des résultats
Chercheurs de haut niveau, chercheurs invités, post-doctorants	début janvier	fin mars
Doctorants dans le cadre du programme des universités chinoises de premier rang mondial	fin mars-début avril	mai
Post-doctorants dans le cadre de projets visant à former des talents des régions de l'Ouest	début avril	juillet
Doctorants, post-doctorants et chercheurs dans le domaine des relations internationales et des langues étrangères	fin mars	début mai
Doctorants, post-doctorants et chercheurs dans le domaine de l'art	fin mars-début avril	mai

Source : CSC - <http://www.csc.edu.cn/article/709>

Les domaines d'études prioritaires sont<sup>1</sup> les biens d'équipement, STIC, biotechnique, matériaux, aéronautique et astronautique, océanographie, finance et comptabilité, commerce international, protection de l'environnement, énergie, transport, agriculture, éducation, droit, culture, médecine et santé publique et la prévention des catastrophes.

En 2016, plus de 30 000 nouveaux étudiants ont bénéficié d'une bourse du CSC pour partir en mobilité à l'étranger, dont plus de 30% sont des doctorants. Parmi ces nouveaux départs, selon le CSC, 1 545 sont

à destination de la France, dont 494 au niveau doctoral et postdoctoral. L'Allemagne est le premier pays de destination des doctorants et post-doctorants chinois boursiers du CSC, devant le Japon, les États-Unis, le Royaume-Uni, la France et l'Australie. Depuis 2009, le CSC finance conjointement avec l'Ambassade de France en Chine une vingtaine de projets dans le cadre du programme Cai Yuanpei pour encourager la mobilité de doctorants en cotutelle internationale de thèse et de chercheurs français et chinois.

## TOP 6

DES PAYS DE DESTINATION DES BOURSIERS DU CSC

1. ALLEMAGNE
2. JAPON
3. ÉTATS-UNIS
4. ROYAUME-UNI
5. FRANCE
6. AUSTRALIE

1- Plan national de développement des talents à moyen et long terme (2010-2020) 国家中长期教育改革和发展规划纲要 (2010-2020) [http://www.gov.cn/jrzq/2010-07/29/content\\_1667143.htm](http://www.gov.cn/jrzq/2010-07/29/content_1667143.htm)

## Répartition par niveau des bourses de mobilité sortante du CSC en 2016

30 014 nouveaux départs dans 95 pays, dont :

Niveaux	Répartition des bourses par niveau
Licence	21%
Master	7%
Doctorat	31%
Chercheurs invités/ post-doctorat	41%

Source : CSC

## Répartition par discipline des bourses de mobilité sortante du CSC en 2016

Disciplines	Répartition des bourses par discipline
Ingénierie	35%
Lettres	23%
Sciences	15%
Gestion	7%
Médecine	7%
Droit	5%
Économie	5%
Autres	3%

Source : CSC

## Répartition par niveau des bourses de mobilités sortantes du CSC vers la France en 2016

1 545 nouveaux départs vers la France, dont :

Niveaux	Effectifs par niveau	Répartition par niveau
Licence	472	31%
Master	222	14%
Doctorat	481	31%
Post-doctorat	13	0,8%
Chercheurs invités	331	21%
Chercheurs de haut niveau	26	1,7%
Totaux	1 545	100%

Source : CSC

### La China Education Association for International Exchange (CEAIE)

La CEAIE, agence à but non lucratif sous tutelle du ministère chinois de l'Éducation créée en 1981, a pour but d'aider au développement des coopérations et des échanges internationaux aux niveaux secondaire et supérieur. Elle possède 47 branches réparties dans 31 provinces, régions autonomes et municipalités. Ses missions principales sont les suivantes :

- Soutenir les mécanismes de dialogue et d'échanges bilatéraux et internationaux
- Accréditer les programmes de coopération sino-étrangers et proposer un service d'assurance qualité (doubles diplômes et instituts de coopération universitaire)
- Organiser la Conférence annuelle internationale de l'éducation (CACIE) et le Salon de l'éducation de Chine (*China Education Exposition - CEE*) en octobre
- Mettre en place des projets éducatifs subventionnés par des organismes étrangers
- Recruter des professeurs étrangers dans les établissements chinois et envoyer des professeurs chinois enseigner à l'étranger
- Publier des études sur les systèmes éducatifs chinois et étrangers

### Le Chinese Service Center for Scholarly Exchange (CSCSE)

Le CSCSE est une agence à but non lucratif sous tutelle du ministère chinois de l'Éducation créée en 1989 à l'initiative de Deng Xiaoping. Elle est l'agence de référence pour les étudiants chinois ayant un projet de mobilité à l'étranger, et pour la reconnaissance des diplômes étrangers (pour les ressortissants chinois ou les étrangers). Ses missions sont les suivantes :

- Offrir des services aux étudiants chinois boursiers du gouvernement : conseils et orientation pour des études à l'étranger, aide administrative et logistique : visa d'études, réservation de billets d'avion, etc.
- Étudier la comparabilité des diplômes obtenus à l'étranger
- Organiser le salon de l'éducation annuel *China International Education Exhibition Tour (CIEET)*



# LE DISPOSITIF D'ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE



## 1. La mobilité des étudiants chinois vers la France

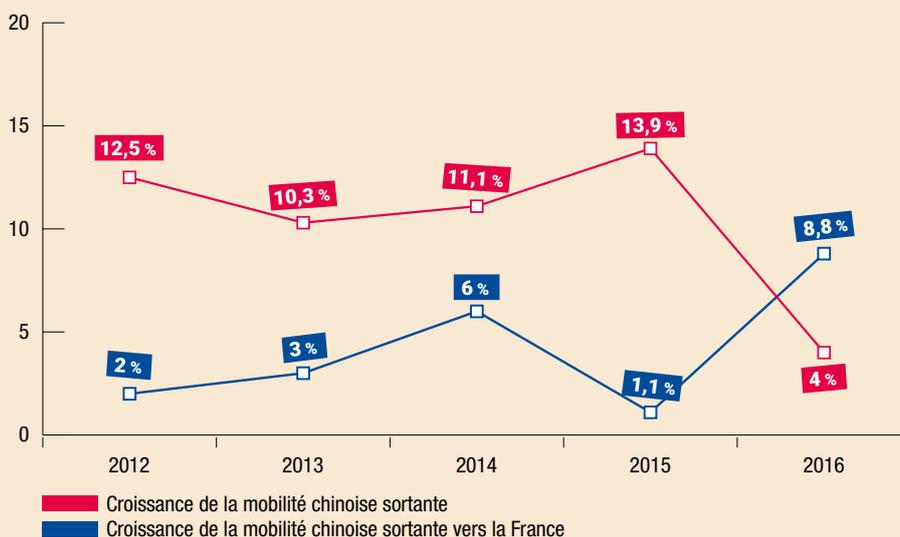
Selon le Ministère de l'éducation chinois, la France a accueilli en 2016 près de 37000 étudiants chinois. La mobilité d'étudiants chinois en France serait en augmentation sur la dernière année de +8,8% en 2015/2016 malgré une croissance des mobilités internationales ralentie (tableau 1).

Les étudiants chinois choisissent principalement deux spécialités : le **management** et le **commerce** (43%) et les **sciences** et **sciences de l'ingénieur** (22%) (tableau 2).

Les mobilités en anglais progressent et constituent déjà plus de 40% des flux (tableau 3).

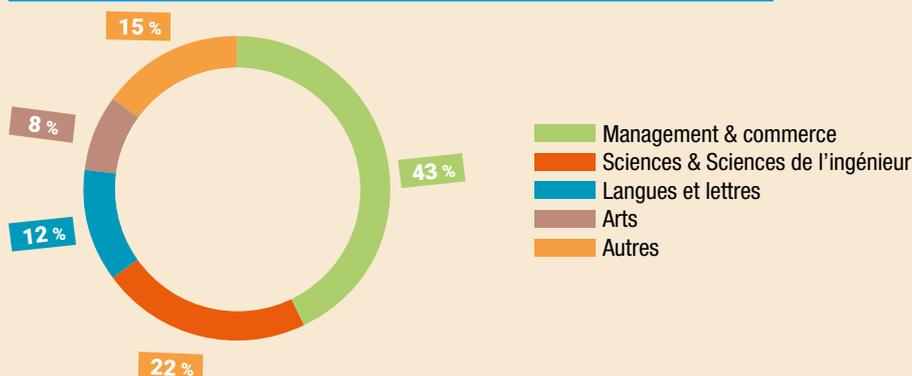
Les mobilités de second et troisième cycle sont également en progression (tableau 4).

### Évolution de la mobilité étudiante chinoise à l'international et vers la France (2012/2016)



Source : Les chiffres de la mobilité étudiante sortante 2016, Ministère de l'éducation, [http://www.moe.edu.cn/jyb\\_xwfb/xw\\_fbh/moe\\_2069/xwfbh\\_2017n/xwfb\\_170301/170301\\_sjtj/201703/t20170301\\_297676.html](http://www.moe.edu.cn/jyb_xwfb/xw_fbh/moe_2069/xwfbh_2017n/xwfb_170301/170301_sjtj/201703/t20170301_297676.html)

### Répartition des étudiants chinois en France par filière en 2017



Source : Campus France Chine

## Répartition des étudiants chinois par langue enseignée en France en 2017

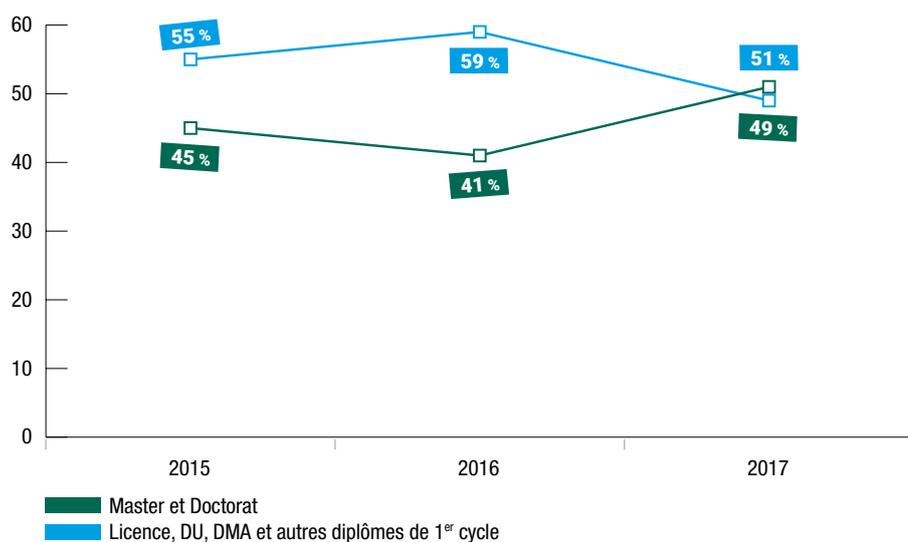


des étudiants chinois en France suivent un cursus en français



des étudiants chinois en France suivent un cursus en anglais

## Répartition des étudiants chinois en France par niveau



Source : Campus France Chine

## 2. La coopération universitaire franco-chinoise et les partenariats

L'accueil en France d'étudiants chinois et le renforcement des structures franco-chinoises de coopération, vitrines de l'enseignement supérieur français, sont essentiels pour l'influence économique et culturelle de la France en Chine.

La politique d'attractivité française poursuit un objectif quantitatif d'accueil de 50 000 étudiants chinois en France à l'horizon 2020 et qualitatif de promotion de la mobilité de niveau Master et Doctorat et de la mobilité encadrée.

## Les programmes d'échanges

Ils offrent la possibilité de suivre un parcours « à la carte » en France, sans délivrance d'un diplôme par le pays d'accueil. Cela permet une première sensibilisation au système éducatif français et favorise les poursuites d'études en Master en France.

Cette pratique appréciée des départements de français d'universités chinoises, permet à leurs étudiants de mettre à profit leur quatrième année de Benke pour effectuer un échange en France et renforcer leurs compétences linguistiques. Grâce à la possibilité de suivre des cours d'introduction à d'autres disciplines, les étudiants affinent leur projet de poursuite d'études en deuxième cycle en France.

### GUIDE PRATIQUE DES PARTENARIATS DE COOPÉRATION AVEC LES ÉTABLISSEMENTS CHINOIS :

Les secteurs universitaires des 6 circonscriptions consulaires de Chine ont pour objectif de faciliter les coopérations entre établissements français et chinois. Les attachés de coopération sont les meilleurs intermédiaires pour les établissements français lorsque ceux-ci souhaitent développer leur activité en Chine : les établissements français peuvent les contacter en leur présentant les projets académiques qu'ils souhaitent porter en Chine (spécialités, niveau, langue d'enseignement, nature du partenariat). À la lumière de ces éléments, les attachés peuvent identifier les universités chinoises les plus adaptées au projet de l'établissement français et accompagner les deux parties dans leurs échanges et le développement de partenariats.

## Le recrutement en Chine et la poursuite d'études en France

Ces dispositifs impliquent une préparation des étudiants avant leur départ en France (cours de spécialité et/ou de français) et la mise en œuvre d'une procédure de sélection (entretiens, tests). Ces accords concernent les étudiants terminant une Licence ou un Master en Chine et désireux de poursuivre en Master ou Doctorat en France.

Depuis quelques années se développent également des partenariats de poursuite d'études avec les établissements secondaires proposant un enseignement de langue française (voir infra). En effet, ces lycées souhaitent renforcer l'attractivité de ces filières en donnant une finalité pratique à l'apprentissage d'une troisième langue vivante : la possibilité de poursuivre facilement des études en France.

## La double diplomation

Elle s'appuie sur une reconnaissance des équivalences entre les parcours français et chinois. Dans la pratique, les étudiants sont amenés à effectuer un parcours alternant les séjours d'études en France et en Chine. L'obligation de soutenir en Chine le mémoire de la Licence et du Master chinois impose fréquemment une fin de parcours en Chine.

### UN ACCÈS FACILITÉ AU MARCHÉ DU TRAVAIL CHINOIS DES DIPLÔMÉS ÉTRANGERS DES UNIVERSITÉS CHINOISES :

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017, les étudiants étrangers titulaires d'un diplôme de Master d'une université chinoise peuvent obtenir un permis de travail en Chine sans avoir à justifier de deux ans d'expérience professionnelle comme c'est le cas des autres demandeurs.

## Les instituts franco-chinois de coopération universitaire

L'institutionnalisation de partenariats universitaires a donné lieu depuis 2005 à la création de structures conjointes dispensant des programmes de formation en français en Chine. Toutes fondées sur des consortiums d'établissements français, elles reflètent la restructuration du paysage universitaire français aujourd'hui : il est plus opportun de monter un projet au niveau de regroupements d'établissements à l'échelle des COMUE ou conjointement avec plusieurs établissements français pour qu'un projet soit accepté puis accrédité rapidement par le MoE.



## Les établissements d'enseignement supérieur français présents en Chine



## Les coopérations universitaires franco-chinoises d'excellence

Nom de l'institution	Partenaire chinois	Année de création	Ville	Thématique
École Centrale de Pékin	Université Beihang	2005	Pékin	Ingénierie
Université de technologie sino-européenne de l'Université de Shanghai	Université de Shanghai	2005	Shanghai	Ingénierie
Institut sino-européen d'ingénierie de l'aviation	Université de l'Aviation civile de Chine	2007	Tianjin	Ingénierie de l'aviation civile et de l'aéronautique
Institut franco-chinois de l'énergie nucléaire	Université Sun Yat-sen	2010	Zhuhai	Ingénierie nucléaire
École d'ingénieur SJTU-ParisTech	Université Jiaotong de Shanghai	2012	Shanghai	Ingénierie
Institut franco-chinois de l'Université Renmin de Chine	Université Renmin de Chine	2010	Suzhou	Sciences humaines et sociales
Institut euro-chinois pour les énergies propres et renouvelables	Université de Sciences et Technologie de Centre Chine	2010	Wuhan	Energies propres et renouvelables
École Nationale d'Ingénieur sino-française de NUST	Université de Sciences et Technologie de Nanjing	2015	Nankin	Ingénierie
École de Chimie de Pékin / Paris Curie Engineer School	Université de Chimie de Pékin	2017	Pékin	Sciences des matériaux, ingénierie chimique et bio-ingénierie
Institut franco-chinois DGUT-CNAM	Université de Technologie de Dongguan	2017	Dongguan	Mécanique, génie logiciel et télécommunication
Institut Franco-Chinois du Management du Tourisme et de la Culture de l'université de Ningbo (avec l'université d'Angers)	Université de Ningbo	2017	Ningbo	Tourisme, géographie humaine, mode
École conjointe de deuxième et troisième cycles entre Université de Rennes 1 et Université du Sud Est	Université du Sud-Est	2017	Nankin	Chimie, électronique, traitement de l'image et gestion

Véritables vitrines de la France à l'étranger, ces consortiums sont des coopérations exemplaires et innovantes, qui s'inscrivent pleinement dans les stratégies d'internationalisation de nos deux pays. Il faut également signaler l'existence de l'Institut euro-chinois pour les énergies propres et renouvelables (ICARE) à Wuhan dont le consortium européen est piloté par Mines ParisTech (au nom du groupe ParisTech).

Cinq autres instituts sont actuellement en cours de validation ou de création, dans des domaines variés tels que le commerce, les sciences de l'ingénieur, le management des arts et des industries créatives, ou la chimie.

### 3. Le rôle des agences intermédiaires

Sur près de 14 000 dossiers pré-consulaires gérés par les espaces Campus France en Chine, seuls 5% trouvent leur origine dans une procédure de « Candidature » sur la plateforme Études en France.

Pour les établissements proposant des formations enseignées en français, cet échec relatif de la plateforme Études en France peut s'expliquer par le fait que les étudiants chinois ne candidatent pas aux études en France parce qu'ils sont francophones, mais au contraire, se forment en langue française parce qu'ils ont été recrutés sur la seule base de leurs compétences académiques (et non linguistiques) par des établissements d'enseignement supérieur français.

Ce recrutement peut avoir eu lieu dans le cadre d'un partenariat universitaire ou en marge. Dans ce dernier cas, les établissements français doivent se donner les moyens :

- 1- De faire la promotion de leurs formations auprès d'étudiants n'ayant pas encore choisi la France comme destination d'études ;
- 2- De proposer des formations d'initiation à la langue française en amont du départ ;
- 3- De proposer une formation de renforcement linguistique en France avant l'entrée dans le cursus diplômant.

Les établissements ne disposant pas d'un représentant officiel en Chine<sup>1</sup> ont souvent recours aux services d'agences intermédiaires de recrutement pour la prise en charge des deux premiers aspects. Cette pratique peut être très efficace lorsque la collaboration intervient avec des acteurs professionnels et est suffisamment encadrée juridiquement pour établir les responsabilités des différentes parties.

De nombreux acteurs aux statuts divers interviennent dans le domaine de l'éducation : les agences rattachées à des organismes publics tels que le CSC (CSC Dongfang), le CSCSE (Chivast), la CEAIE (CIEE), les grands acteurs privés (Xindongfang, EIC, JJJ, etc.) mais également de très nombreuses agences de petite taille tenues par des francophones et se spécialisant dans l'enseignement supérieur français.

Les espaces Campus France forment régulièrement ces intermédiaires et sont à votre disposition pour vous renseigner.

Afin d'améliorer l'identification des meilleurs acteurs du secteur, Campus France Chine est précurseur pour proposer une labellisation officielle des agences sur la base d'une formation en ligne, de la réussite à un examen et du respect d'un code éthique. Ce dispositif devrait être effectif à compter de la rentrée 2018.

### 4. L'enseignement du français en Chine

L'enseignement du français en Chine est en progression constante au niveau universitaire et commence à connaître un certain attrait au niveau secondaire. Le français est classé par le ministère chinois de l'Éducation comme une langue « mineure », les langues « majeures » étant l'anglais, le russe et le japonais.

#### *Enseignement du français dans l'enseignement primaire et secondaire*

On compte en Chine près de 13 000 élèves apprenant le français dans près de 100 établissements secondaires et moins de 5 écoles primaires. Dans beaucoup de ces établissements, le français est enseigné de manière optionnelle et non continue (arrêt pendant un ou deux ans, puis reprise de l'enseignement).

Si l'étude du français dans le secondaire est peu développée, cela est en grande partie dû au système de concours d'entrée à l'université (Gaokao) qui ne comprend qu'une seule langue vivante obligatoire (le plus souvent l'anglais) et à la rupture qu'il introduit entre les études de français dans le secondaire et celles dans le supérieur. Ce constat explique pourquoi les étudiants qui intègrent les départements de français à l'université n'ont le plus souvent pas appris le français au lycée. Le ministère de l'Éducation a initié une réforme des programmes de français au lycée qui permettra, dès que les nouveaux programmes seront validés, d'accroître le nombre d'élèves qui choisissent le français comme langue d'épreuve au Gaokao.

Afin de dynamiser l'enseignement du français en Chine dans le secondaire, plusieurs programmes innovants ont été lancés en partenariat avec le ministère français de l'Éducation nationale.

#### **LE FRANÇAIS EN CHIFFRES EN CHINE**

##### **130 000 apprenants dont :**

- 40 000 dans le supérieur
- 13 000 dans le secondaire et le primaire
- 40 000 dans le réseau des Alliances françaises
- 30 000 dans l'enseignement privé

##### **1 300 enseignants de français dont :**

- 1 000 enseignants chinois
- 300 enseignants, lecteurs francophones natifs recrutés localement par les universités chinoises

1- L'Ambassade de France en Chine publie annuellement un annuaire des représentants d'établissements français présents en Chine

- L'ouverture de sections pilotes de langue française (il en existe 11 en 2017) a permis d'introduire un enseignement de lettres et de mathématiques en français et à la française et de mettre à disposition de ces sections des enseignants de l'Éducation nationale en mobilité internationale enseignante Jules Verne.
- L'ouverture en 2016 puis en 2017 de deux « lycées franco-chinois ». Les élèves, dont le recrutement a commencé en primaire, reçoivent un enseignement du français en immersion, sciences, arts et l'éducation physique et sportive. Ces programmes répondent à une demande croissante de parents qui souhaitent de plus en plus voir leur enfant intégrer des sections bilingues et innovantes. Ces programmes présentent en outre l'avantage de préparer l'enfant à un projet de mobilité étudiante ultérieure.

### Enseignement du français dans l'enseignement supérieur chinois

L'apprentissage du français se développe de manière continue dans les universités ; si l'on dénombrait 32 départements de français en 1999, il existe en 2017 152 universités qui offrent une spécialité ou un département de français. Cette forte augmentation répond à l'accroissement des relations avec le monde francophone et la France en particulier – y compris en matière de mobilité étudiante. Le marché de l'emploi est également demandeur de locuteurs francophones pour les relations commerciales, économiques, industrielles et diplomatiques sino-africaines.

### L'AFRIQUE ET LE LEVIER FRANCOPHONE

La Chine s'intéresse de très près aux programmes de la francophonie (Organisation internationale de la Francophonie et Agence universitaire de la Francophonie) et à tous les réseaux d'enseignement de français pour mieux se positionner sur le continent africain (cours de français pour les employés chinois, etc.). À travers le levier francophone et de la langue française en particulier, la Chine accorde une grande importance aux filières d'ingénierie et de management ainsi qu'au droit africain. Il s'agit pour elle de renforcer son développement économique et commercial sur le continent africain.

La mobilité étudiante en provenance des pays africains est celle qui bénéficie de la croissance la plus importante. Depuis 2003, le taux de croissance annuel moyen de la mobilité étudiante africaine en Chine est de plus de 35%. Les étudiants africains au nombre d'à peine 2 000 en 2003, sont désormais plus de 60 000 en mobilité en Chine (2016).

Par ses programmes de bourse la Chine attire les étudiants africains. Ainsi depuis 2012, la Chine a attribué plus de 40 000 bourses à des étudiants africains. Fin 2015, à l'occasion de la 6<sup>e</sup> FOCAC, Xi Jinping a annoncé son ambition de porter à 30 000 le nombre de bourses octroyées aux étudiants africains d'ici 2018.

Le français langue étrangère en Chine est d'abord le français enseigné aux étudiants inscrits dans les départements de français. Mais c'est aussi celui dispensé dans les sections de langue anglaise (deuxième langue vivante pour les étudiants des départements de langues étrangères) et les formations dont l'apprentissage d'une troisième langue vivante est une composante. Ces étudiants s'inscrivent souvent dans des écoles privées rattachées aux universités ou dans les Alliances Françaises dans le but de poursuivre des études dans un pays francophone. Ils y trouvent un complément de formation qui répond aux carences de l'université.

Cependant, la formation des enseignants de français est problématique. Leur carrière universitaire dépend de leurs productions scientifiques. Seules 6 universités offrent une formation doctorale. Le mauvais niveau scientifique des départements de français se reflète dans le classement des départements de langues : seules 2 universités chinoises sont bien classées pour le français, contre 3 pour l'allemand et 3 pour l'arabe. Par ailleurs, il n'existe pas de formation universitaire en didactique des langues étrangères. Seuls quelques enseignants chinois ont les compétences pour diriger des recherches dans ce domaine. Le manque de formation dans ce domaine a un impact direct sur la qualité de l'enseignement du français à tous les niveaux du système éducatif.

Ces lacunes expliquent en partie la demande importante des jeunes chinois pour des formations en immersion linguistique en France qui ont connu un essor important depuis l'ouverture du marché en 2016 et la création du programme « visa FLE ».



© Ambassade de France

## 5. L'attractivité de la formation professionnelle française

L'offre française de formation professionnelle supérieure se définit par une caractéristique historique, que la diversité des acteurs et des parcours de formation ne dément pas. En France, la formation professionnelle a été « mise à l'école », c'est-à-dire que la part de l'institution d'enseignement reste prépondérante par rapport au rôle joué par l'entreprise. Cette mise à l'école permet aux diplômés de disposer de compétences qu'ils seront ensuite en mesure de mettre au service d'entreprises. C'est aussi le gage d'une adaptabilité des diplômés aux évolutions des marchés. Cette caractéristique française retient l'attention des autorités chinoises qui anticipent une forte hausse des pertes d'emplois liées à la montée en gamme des industries chinoises.

Les ressources dont disposent les établissements de formation professionnelle chinois, le soutien des autorités centrales et locales, ainsi que les besoins des entreprises françaises présentes en Chine sont autant d'opportunités de coopération pour les établissements français. Les projets de coopération suivants peuvent être encouragés :

- Création de « **centres d'excellence** » et déploiement de ces centres en réseau pour répondre aux besoins des entreprises françaises. Un « centre d'excellence »,

est un dispositif du ministère français de l'Éducation nationale qui permet la mise à disposition d'un enseignant expert français chargé d'adapter les contenus pédagogiques d'établissements de formation professionnelle chinois aux besoins d'une entreprise française partenaire. Quatre centres existent déjà en Chine et deux projets sont à l'étude (dans les domaines de l'automobile, de l'électricité, de la mode et de la mécanique).

- Développement en Chine des « **Campus des métiers et des qualifications** ». Coopérer avec la Chine permettrait aux CMQ d'être au contact d'industries de pointe en Chine (robotique, intelligence artificielle, plasturgie, etc.) et de bénéficier des financements chinois pour permettre la mobilité d'étudiants et de professeurs peu internationalisés jusqu'à lors.
- Développement d'**accords bilatéraux entre établissements** qui s'appuient sur les ressources financières des établissements chinois destinées notamment à la mobilité des professeurs.

## 6. La coopération dans les domaines de la recherche et de l'innovation

La science et la technologie en Chine : **2,1%** du PIB en 2016

Placées au centre de la stratégie à long terme du pouvoir pour le développement du pays, la science et la technologie chinoises sont dans une phase de transformation à la fois profonde et rapide.

La dépense intérieure en recherche et développement (2,1% du PIB en 2016) et le nombre de publications scientifiques doublent tous les 5 ans environ. La Chine est aujourd'hui au milieu du gué, toujours fortement demandeuse de partenariats pour acquérir et maîtriser des connaissances et technologies développées à l'étranger, mais aussi, dans certains domaines qui s'élargissent progressivement, productrice de science et d'innovation de niveau international. La Chine, puissance scientifique globale en devenir, a donc vocation à devenir un partenaire essentiel de la France scientifique, sur une base d'excellence de plus en plus marquée par la symétrie de la relation.

Les domaines prioritaires de la relation franco-chinoise en science : **intelligence artificielle, transition numérique dont les humanités digitales, innovation, industrie spatiale, transition écologique**

La visite d'État du Président de la République en janvier 2018 constitue un tournant à cet égard. Les thématiques scientifiques mises en avant à cette occasion (intelligence artificielle et transition numérique y compris les humanités digitales, innovation, industrie spatiale, transition écologique) constituent la base sur laquelle développer le partenariat bilatéral dont la déclinaison concrète se précisera lors de la réunion de la commission mixte science et technologie au printemps 2018.

### La coopération scientifique franco-chinoise se structure autour de grands projets.

Un premier ensemble de grands projets résulte de la relation bilatérale à haut niveau et porte principalement sur deux thématiques ayant une composante stratégique. L'accord de 2004 sur les **maladies infectieuses émergentes** a ainsi conduit à la construction en partenariat franco-chinois du laboratoire P4 de Wuhan, et à la création de l'**Institut Pasteur Shanghai**, pôle majeur de la coopération d'excellence dans le domaine de la recherche et de la santé. Dans le **secteur spatial**, un accord intergouvernemental de coopération signé en 1997, constitue la base sur laquelle s'appuient deux projets de satellites scientifiques franco-chinois, CFOSAT et SVOM, dans les domaines de l'océanographie et l'astronomie respectivement. Ces satellites seront lancés en 2018 et 2021.

Un deuxième ensemble de grands projets est conduit par les opérateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche. En 1997, l'**INRIA** a créé conjointement avec l'Académie des sciences de Chine (CAS) le **LIAMA**, laboratoire conjoint dans le domaine du numérique qui fut longtemps le principal phare de la coopération scientifique. Le LIAMA s'est depuis ouvert à d'autres organismes français (CNRS, CIRAD, universités notamment), chinois (universités de Pékin, Tsinghua, ECNU, NPU) et néerlandais (CWI). En 2011, le **CNRS** a créé à Shanghai **E2P2L** (dans le domaine de la chimie verte, en partenariat avec Solvay) sa seule **UMI** en Chine continentale.

Enfin, les **12 Instituts Franco-Chinois (IFC)** de coopération universitaire développent à des degrés divers des programmes de recherche qui ont vocation à monter en puissance. Centrale Pékin notamment, le plus ancien des IFC, a ainsi créé en 2017-2018 dix chaires de recherche en partenariat avec des industriels.

Au-delà des grands projets, un **fonds de coopération actif** est animé par les chercheurs eux-mêmes dans une approche « *bottom-up* », y compris des entreprises, dans tous les secteurs scientifiques. Ce troisième ensemble est à l'origine de la plus grande part des **co-publications** scientifiques franco-chinoises. Ces dernières représentent **4,2% des co-publications internationales chinoises, faisant de la France le 9<sup>ème</sup> partenaire scientifique** de la Chine continentale en 2016, derrière les principaux pays scientifiques (États-Unis (48%), Grande-Bretagne (10%), Allemagne, Japon) mais aussi de plus petits acteurs ayant une forte

communauté scientifique d'origine chinoise (Australie, Canada, Taiwan, Singapour).

Les motivations françaises pour ces partenariats bilatéraux évoluent progressivement, marquées de plus en plus par un intérêt pour la science chinoise elle-même, en complément d'autres motivations comme l'accès à un réservoir de jeunes chercheurs, à un terrain de recherche spécifique ou à des équipements dont les laboratoires chinois sont de plus en plus abondamment dotés.

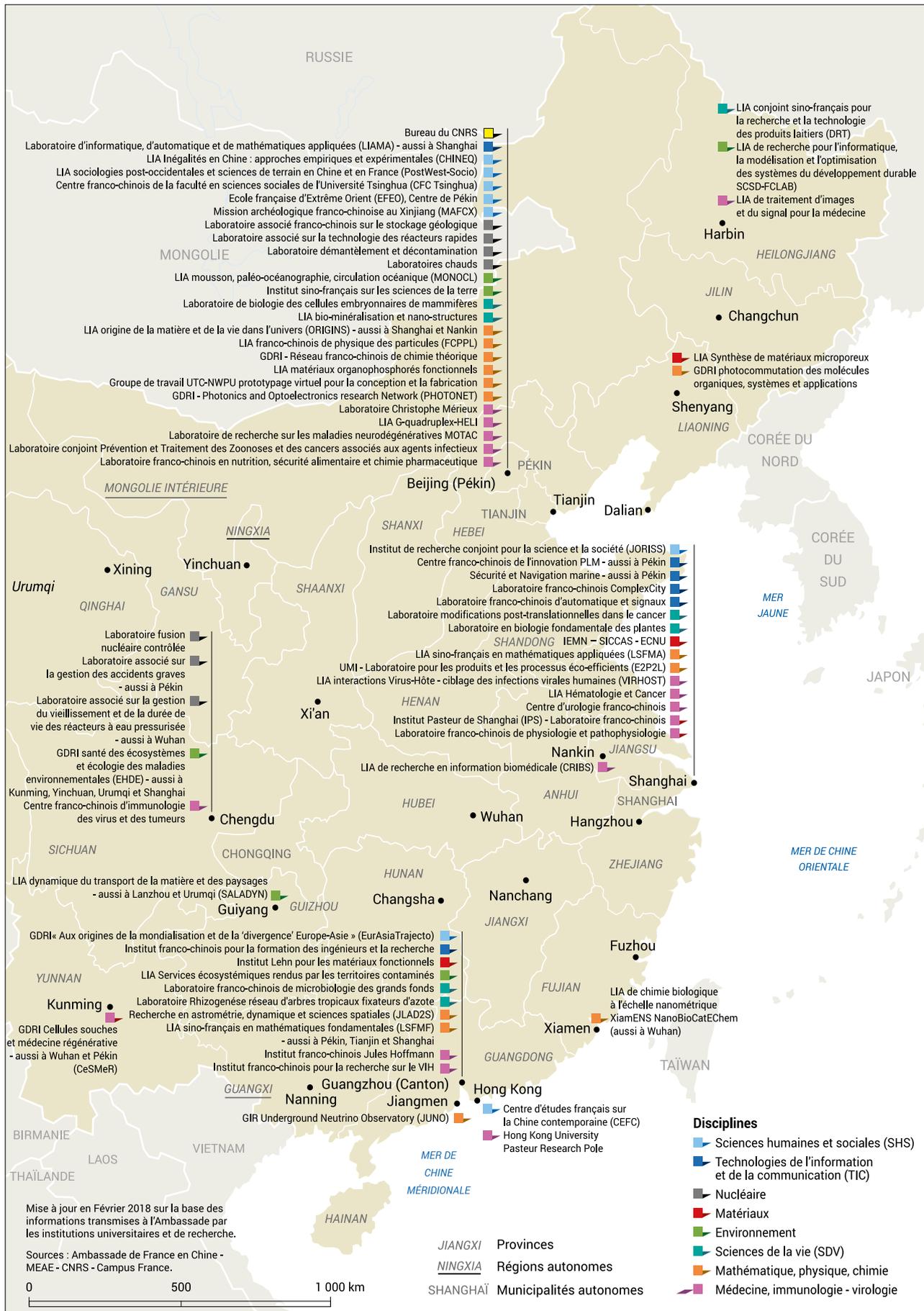
Sur le **front économique**, une **cinquantaine de grandes entreprises françaises ont établi un centre de R&D en Chine**. La tendance récente chez les grands groupes français, convaincus que des **innovations de rupture** ne tarderont pas à émerger dans ce pays, est de renforcer leur couplage à l'écosystème d'innovation chinois par des programmes de **veille technologique, d'open innovation**, etc. Ces entreprises sont très demandeuses d'un appui institutionnel pour ce faire. **Les trois French Tech Hub de Pékin, Shanghai et Shenzhen, labellisés en 2016** permettent également de renforcer les liens dans ce secteur tout en promouvant l'image de la France.

**Les grandes entreprises françaises, qui investissent dans des centres de R&D en Chine sont convaincues que ce pays donnera naissance prochainement à des innovations de rupture**



© Pixabay

# La coopération scientifique franco-chinoise



## 7. Les dispositifs de promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche de l'Ambassade de France

### Programmes de soutien à la mobilité des chercheurs

Dans le cadre du développement de la coopération scientifique franco-chinoise, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) via le service pour la science et la technologie et le service de coopération et d'action culturelle – Institut français de Chine de l'ambassade de France en Chine, a mis en place un ensemble de programmes de soutien à la mobilité des chercheurs :

- **Découverte Chine** : premier contact avec la recherche chinoise ;
- **Xu Guangqi** : soutien aux échanges scientifiques amorcés ;
- **Cai Yuanpei** : consolidation des échanges scientifiques s'articulant autour de thèses en cotutelle ou en codirection ;
- **Programme Jeune Talents France Chine** : séjour de recherche de 2 à 6 semaines en Chine pour des jeunes chercheurs de haut niveau (- de 40 ans).

Ces programmes concernent l'ensemble de la République populaire de Chine à l'exception de Hong Kong et de Macao.

#### Le recrutement de doctorants par les laboratoires français intervient soit dans le cadre de projets de recherche conjoints soit dans le cadre de programmes de recrutement individuels.

Pour les recrutements individuels il est recommandé aux établissements :

- De négocier, avec l'appui de l'Ambassade et le cas échéant par l'intermédiaire du regroupement universitaire dont elles font partie, une convention de réservation de bourses avec le China Scholarship Council ;
- D'utiliser la plateforme de sujets de thèse de l'agence Campus France (<http://ecolesdoctorales.campusfrance.org/>) au sein de laquelle un filtrage « sujets proposés aux étudiants chinois » est disponible ;
- De participer au programme Écoles d'Été France Excellence.

### Dispositifs de promotion de l'enseignement supérieur et de soutien à la mobilité

#### ■ Bourses d'excellence Eiffel

Le programme de bourses Eiffel est un dispositif du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Il permet aux établissements français d'enseignement supérieur d'accueillir les meilleurs étudiants étrangers dans des formations diplômantes de niveau master et doctorat. La durée de la bourse est de 12 à 36 mois au niveau master et de 10 mois au niveau doctorat (en cotutelle ou codirection de thèse).

#### ■ Programme 1000 stagiaires

Ce programme intergouvernemental franco-chinois, ratifié en novembre 2015, permet à des jeunes français et chinois, étudiants ou diplômés depuis moins d'un an au premier jour de leur stage, d'obtenir un visa pour effectuer légalement un stage dans le pays partenaire.

#### ■ Écoles d'été France Excellence

L'Ambassade, Campus France et les établissements français d'enseignement supérieur partenaires organisent depuis 2015 des écoles d'été d'initiation à la recherche à destination prioritairement d'un public d'étudiants chinois. L'objectif est de renforcer les contacts possibles, rendre plus visible l'opportunité d'une thèse en France et permettre à des encadrants potentiels de rencontrer et d'évaluer de futurs doctorants,

Ces étudiants suivent un programme composé principalement de cours de niveau Master 2, dispensés en anglais, centrés autour d'une thématique spécifique et assurés par des enseignants chercheurs venant de différentes universités. Les écoles d'été proposent en outre des travaux pratiques, des modules d'initiation à la recherche avec des doctorants et des chercheurs (futurs encadrants de ces doctorants potentiels) ainsi que des cours de français et une introduction à la culture française. Les fonds engagés par l'université sont essentiellement couverts par des frais d'inscription. Un système de bourse au mérite permet d'assurer la présence des meilleurs étudiants.

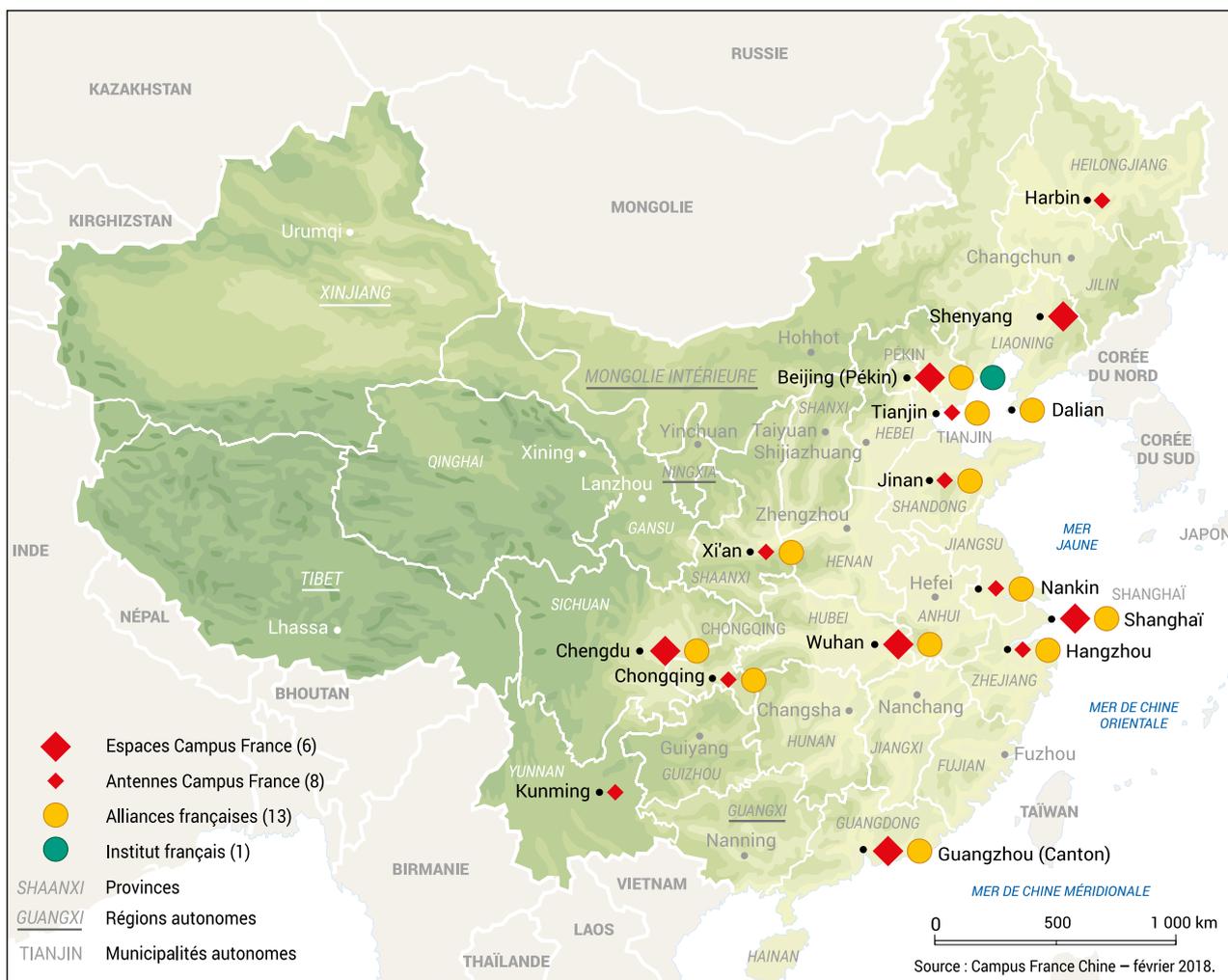
### LES ÉCOLES D'ÉTÉ FRANCE EXCELLENCE

En 2017, 14 Écoles d'été ont accueilli au mois de juillet 2017 environ 200 étudiants chinois dans de nombreuses disciplines :

- *Sustainable Catalysis: Science and Innovation*
- *Catalysis-ELITCAT CHINA 2017*
- *Advances in Materials*
- *From unique molecules to cells, from fundamental to applications*
- *Plant Science*
- *Chemistry and biology for medications and health*
- *Multispectral imaging for societal, environmental and patrimonial issues*
- *Probability theory and dynamical systems*
- *Mathematical and computational methods for life sciences*
- *Physics for both infinities*
- *Governance and Policy Sciences*
- *Civil law and Administrative law in Europe*
- *Tangible and Intangible Heritage*
- *Heritage Sciences*

32 Écoles d'été seront organisées en 2018 et près de 1 000 étudiants chinois qui pourront en bénéficier.

## Campus France en Chine



Source : Campus France

**Le réseau Campus France, un maillage du territoire avec 6 espaces et 8 antennes**

S'appuyant sur un réseau de **14 espaces et antennes Campus France en Chine**, l'agence informe les étudiants chinois du fonctionnement de l'enseignement supérieur français, les guide dans leurs choix de formation, dans la constitution de

leurs dossiers de **candidature** et de demande de **visa**. Campus France Chine organise tout au long de l'année des **conférences d'information**, des **web-conférences**, des **rencontres** avec les établissements supérieurs français et participe aux **salons** de l'éducation locaux et nationaux.

Ce maillage du territoire permet de disposer de nombreux lieux d'accueil et d'information pour les étudiants désireux d'étudier en France. Les 8 antennes assurent essentiellement un travail de promotion, d'orientation et d'animation de Club France / France Alumni alors que les 6 Espaces, outre ces 3 missions, mettent également en œuvre la procédure « Études en France » (EEF).

Les bureaux promotion et orientation de Campus France ont pour activités principales :

### ■ L'orientation des étudiants chinois

Un conseiller d'orientation est à la disposition des étudiants souhaitant poursuivre leurs études en France. Ces derniers prennent en ligne un rendez-vous gratuitement et peuvent recevoir l'ensemble des informations sur l'enseignement supérieur français et ainsi construire un projet personnel. Deux programmes viennent compléter ces entretiens.

#### - Webinaires de présentation

Rendez-vous hebdomadaires assurés par les établissements français, des agents de Campus France ou des alumni, au cours desquels les étudiants chinois peuvent poser leurs questions en direct.

#### - Émission « Allez étudier en France ! »

Programme thématique organisé en partenariat avec Liuxue pop-corn (l'émission de radio la plus écoutée dans la catégorie « Études à l'étranger ») qui présente tous les aspects des études en France.

### ■ Participation aux salons de l'éducation

Campus France participe chaque année à différents salons nationaux et locaux. Les salons nationaux sont le *China Education Expo* (CEE, octobre/novembre), le *China International Education Expo* (CIEET, mars), le *China Scholarship Council Fair* (CSC Fair, octobre) et *China PhD Workshop* (à Pékin, novembre). Ces salons nationaux, dans lesquels l'Agence Campus France et l'Ambassade de France en Chine organisent le pavillon France, sont l'occasion pour les établissements français de venir à la rencontre des étudiants chinois. Via un module d'inscription mis en place par l'Agence Campus France, les établissements français peuvent rencontrer des étudiants préalablement sélectionnés par leurs soins, dans le cadre d'entretiens de recrutement.

### ■ Organisation de salons institutionnels

*French Science Day* : en marge du *PhD Workshop* organisé par la CEAIE, l'Ambassade de France et l'agence Campus France organisent un événement de rencontres institutionnelles à destination de COMUES françaises et d'universités chinoises de toutes les circonscriptions. Cette journée a pour objectif de faire émerger de nouvelles coopérations, à tous les niveaux et dans toutes les disciplines, et de rendre les COMUES françaises plus visibles en Chine.

Salon institutionnel de printemps : à l'image du *French Science Day*, le salon institutionnel de printemps favorise les rencontres entre universités chinoises et universités et écoles françaises, au cours de deux étapes (Pékin et Shanghai).

### ■ Conférences organisées régulièrement dans les lycées et les établissements d'enseignement supérieur d'excellence chinois.

■ **Journées portes ouvertes** dans les locaux des espaces et antennes Campus France.

### ■ Séminaires « Bienvenue en France »

Ces séminaires sont destinés aux étudiants chinois en partance pour la France. Ils permettent de les aider dans la préparation de leur départ.

### ■ Conférences d'établissement

L'ensemble du réseau Campus France se met à la disposition des établissements d'enseignement supérieur français qui souhaitent faire la promotion de leurs programmes en Chine. Les espaces et antennes diffusent les informations, assurent la promotion des conférences et mettent leurs locaux à disposition pour organiser notamment des entretiens de recrutement.

### ■ Plateforme de candidature Chine

À compter de la rentrée 2018, Campus France Chine mettra à la disposition des établissements français une plateforme d'orientation et de candidature visant à faciliter la promotion en ligne des formations françaises (formations de spécialité et linguistiques). Cet outil, comparable à la plateforme Campus Art, qui regroupera également les consortiums de candidature existant (Campus Art, SAI, etc.), recensera l'ensemble des formations des établissements volontaires. Ce nouvel outil permettra aux étudiants de postuler en ligne via un service de candidature intégré ou tout autre mode choisi par l'établissement. La gestion des prospects générés par la plateforme pourra être assurée par l'établissement ou par tout acteur mandaté à cette fin (agence intermédiaire, représentant en Chine, etc.).



# ◆◆ FRANCE ALUMNI

France Alumni Chine est un réseau aujourd'hui constitué de plus de 11 000 personnes qui a pour vocation de rassembler et d'accompagner en Chine les anciens étudiants et stagiaires chinois en France ou diplômés d'un établissement d'enseignement supérieur français, ainsi que les anciens étudiants et professionnels diplômés chinois d'un institut franco-chinois implanté en Chine. Aujourd'hui, France Alumni est animé dans 14 villes à travers la Chine dont Canton, Chengdu, Pékin, Shanghai, Shenyang et Wuhan mais également à Chongqing, Hangzhou, Harbin, Jinan, Kunming, Nankin, Tianjin et Xi'an.

Retrouver le site **France Alumni Chine** :  
[www.francealumni.fr/fr/poste/chine](http://www.francealumni.fr/fr/poste/chine)



© Ambassade de France

## LES BONNES PRATIQUES À RETENIR :

- **Créer les conditions d'une approche globale** de la mobilité étudiante chinoise – du secondaire au Doctorat en passant par la formation professionnelle – articulée autour des coopérations décentralisées et associant les rectorats (qui participent à la coopération linguistique et en formation professionnelle), les établissements d'enseignement supérieurs et les COMUE ;
- **Pour la conclusion de nouveaux partenariats universitaires**, cibler les universités d'excellence de l'hinterland chinois qui font souvent preuve de grandes ambitions d'internationalisation mais qui sont négligées par les établissements étrangers au profit des universités des régions côtières, saturées en partenariats ;
- **Créer des dispositifs adaptés à la poursuite d'études en France** des apprenants du français dans le secondaire et le supérieur ;
- Utiliser l'ensemble des services proposés par les équipes de Campus France Chine : salons éducatifs, salons institutionnels, webinaires, etc. ;
- Pour les recrutements individuels sur les formations enseignées en français, **prévoir un dispositif de recrutement complet** avec une promotion active en Chine, une **formation linguistique préalable** au départ et une période de renforcement linguistique en France ;
- Tirer profit de la **promotion en ligne de Campus France** Chine en renseignant la plateforme d'orientation et de candidature Campus France Chine, ainsi que le catalogue des offres et écoles doctorales de Campus France.

### ESPACE DE PÉKIN

Mathieu AUSSEIL, coordinateur national Campus France Chine  
[mathieu.ausseil@campusfrancechine.org](mailto:mathieu.ausseil@campusfrancechine.org)

**Antenne de Jinan** : Mme YUAN Shujing,  
[antenne\\_jinan@campusfrancechine.org](mailto:antenne_jinan@campusfrancechine.org)

**Antenne de Tianjin** : Mme WANG Shiya,  
[antenne\\_tianjin@campusfrancechine.org](mailto:antenne_tianjin@campusfrancechine.org)

**Antenne de Xi'an** : Mme MU Rui,  
[antenne\\_xian@campusfrancechine.org](mailto:antenne_xian@campusfrancechine.org)

### ESPACE DE CANTON

Nylam GAUTHIER, responsable de l'espace  
[nylam.gauthier@campusfrancechine.org](mailto:nylam.gauthier@campusfrancechine.org)

### ESPACE DE CHENGDU

Gilles CHARDON, responsable de l'espace  
[gilles.chardon@campusfrancechine.org](mailto:gilles.chardon@campusfrancechine.org)

**Antenne de Chongqing** : M<sup>me</sup> CHEN Jia,  
[antenne\\_chongqing@campusfrancechine.org](mailto:antenne_chongqing@campusfrancechine.org)

**Antenne de Kunming** : Mme LI Mei,  
[antenne\\_kunming@campusfrancechine.org](mailto:antenne_kunming@campusfrancechine.org)

### ESPACE DE SHANGHAI

Siegfried FAU, responsable de l'espace  
[siegfried.fau@campusfrancechine.org](mailto:siegfried.fau@campusfrancechine.org)

**Antenne de Hangzhou** : Mme JI Fu,  
[antenne\\_hangzhou@campusfrancechine.org](mailto:antenne_hangzhou@campusfrancechine.org)

**Antenne de Nankin** : Mme JIANG Haiyan,  
[antenne\\_nanjing@campusfrancechine.org](mailto:antenne_nanjing@campusfrancechine.org)

### ESPACE DE SHENYANG

Thibault CASSIN, responsable adjoint de l'espace  
[thibault.cassin@institutfrancais-chine.com](mailto:thibault.cassin@institutfrancais-chine.com)

Antenne de Harbin : Mme ZHANG Jing,  
[jing.zhang@campusfrancechine.org](mailto:jing.zhang@campusfrancechine.org)

### ESPACE DE WUHAN

Michel HUANG, responsable de l'espace  
[michel.huang@campusfrancechine.org](mailto:michel.huang@campusfrancechine.org)





---

#### **DIRECTRICE DE LA PUBLICATION**

Béatrice Khaiat, Directrice générale

---

#### **COMITÉ ÉDITORIAL**

##### **Campus France**

Olivier Chiche-Portiche, Mathilde Mallet, Ivan Rakocevic, Bun-Tieng Ung, Diane Derouet, Anton Hilman, Véronique Mathelin, Emmanuel Becquart

##### **Ambassade de France en Chine / Institut français de Chine - Campus France Chine**

Rédacteurs : Mathieu Ausseil, Romain Mignerat

Comité de rédaction : Robert Lacombe (COCAC), Pierre Lemonde, Stéphanie Balme, Sébastien Bédé, Fabien Chareix, Claire-Lise Dautry, Nicolas Gherardi, Sylvie Tourpin

---

**Édition** : Emmanuel Becquart,  
emmanuel.becquart@campusfrance.org

**Photos et visuels** : Ambassade de France en Chine, Campus France et droits réservés

**Cartographie** : Philippe Rekaewicz

**Réalisation** : Agence Huitième Jour – Paris

**Impression et diffusion** : Ciagraphic

---

#### **Campus France :**

Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale –  
28, rue de la Grange aux Belles – 75010 Paris

[www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)

Les Dossiers Campus France sont imprimés sur papier PEFC-FSC issu de forêts gérées durablement.

**Mars 2018**

**ISSN 2117-8496**

# LA CHINE EN QUELQUES CHIFFRES

## MONDE (Unesco, 2015)

**43,4** millions d'étudiants  
dans l'enseignement supérieur  
en Chine  
+ 40 % depuis 2010

### TOP 5 DES PAYS D'ACCUEIL

1. ÉTATS-UNIS
2. AUSTRALIE
3. ROYAUME-UNI
4. JAPON
5. CANADA
- 8. FRANCE**

### LA CHINE

1<sup>er</sup> pays d'origine  
des étudiants  
internationaux  
et 8<sup>e</sup> pays d'accueil

**800 701**

étudiants chinois en mobilité diplômante  
dans le monde  
+ 41 % depuis 2010

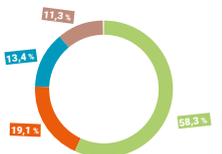
Plus d'un  
étudiant mobile  
sur 6 dans  
le monde est chinois

## FRANCE (MESRI, 2016/2017)

**28 760** ♀ 58,3 %

étudiants chinois en formation diplômante en France

dont **58,3%** à l'université,  
**19,1%** en écoles de commerce,  
gestion et vente,  
**13,4%** en écoles d'ingénieur  
**11,3%** dans les autres écoles

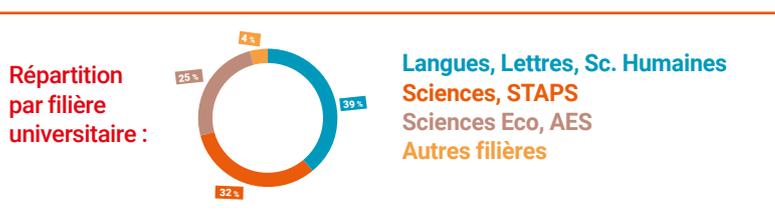
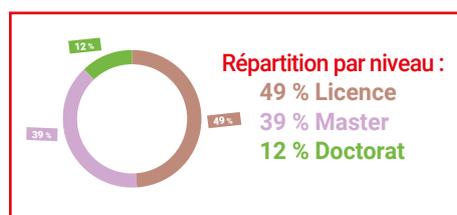


**Baisse  
de -1,2%**

des étudiants chinois  
en formation diplômante  
en France  
entre 2010 et 2016

**24% des  
étudiants**

internationaux en écoles  
d'ingénieur sont chinois  
et **21%** en écoles  
de commerce  
en 2016/2017



Placé sous la tutelle des ministres chargés des Affaires étrangères et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Campus France a pour principales missions la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger, l'accueil des étudiants étrangers en France et la gestion des boursiers des gouvernements français et étrangers. L'ensemble des publications est disponible sur le site de Campus France dans l'espace documentaire.

Retrouvez tous les documents sur la  
mobilité internationale sur le kiosque de  
Campus France

